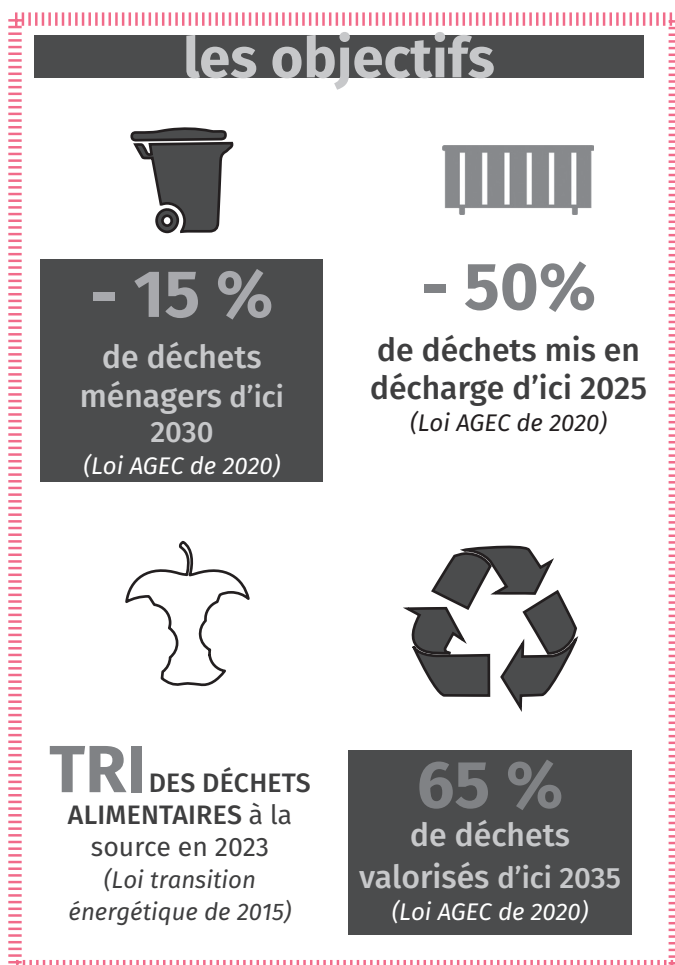




## Objectif : réduction des déchets

Le SIMER lance cette année l'accompagnement des professionnels et des collectivités de votre commune vers la réduction de leurs déchets. Les objectifs sont ambitieux, pour y parvenir, nous construisons dès aujourd'hui votre service déchets de demain. Différentes phases sont à venir : de la concertation au déploiement à l'horizon 2025.

Ce **changement est nécessaire** face aux enjeux environnementaux, à l'augmentation constante de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et aux différentes lois. Les objectifs réglementaires sont présentés ci-dessous en regard avec votre production de déchets en 2022 sur vos communes.



La loi transition énergétique de 2015 indiquait deux axes :

\* la mise en place de la redevance incitative (RI). C'est effectif sur 85 communes du SIMER avec déjà de bons résultats en 2022.

\* l'extension des consignes de tri de tous les emballages et les papiers depuis le 01/01/2023 sur votre commune.

Les équipes du SIMER, avec vos élus et agents communaux, préparent le nouveau service de gestion des déchets.

## Qu'est ce qui va changer d'ici 2025 ?



la généralisation de la **collecte en bacs individuels pucés ou des Points d'Apport Collectif (PAC)** quand cela est nécessaire.



l'**adaptation des fréquences et du calendrier de collecte** correspondant à la réduction de la production de déchets



la mise en place d'un **mode de facturation individualisé : la Redevance Incitative**



l'**accompagnement renforcé pour le tri et la réduction des déchets** (composteurs, facilitation du tri, aides à l'achat de produits lavables, ...)

## Vers le tri au quotidien.

### Comment ?

Depuis le début de l'année, vous êtes invités à déposer **TOUS LES EMBALLAGES** (sauf le verre qui va dans les bornes spécifiques) **ET TOUS LES PAPIERS** dans des sacs jaunes fournis par le SIMER. Ils sont traités au centre de tri à Sillars et séparés par matière : acier, aluminium, papier, plastique transparent ou opaque, etc.

### Pourquoi les trier ?

Ils sont ensuite envoyés dans des usines pour y être valorisés en nouvelles matières premières. Grâce aux gestes de tous, les emballages et les papiers sont ainsi transformés en nouveaux objets.

Cela contribue à préserver les ressources de notre planète.

Du bois, du pétrole, de la bauxite, du sable ou du minerai de fer, qui rentrent dans la fabrication d'emballages, sont ainsi économisés.

> *Vous avez le pouvoir de réduire l'impact environnemental en appliquant ce geste :*

*TOUS les emballages et  
TOUS les papiers  
dans votre sac jaune.*

## LES PROCHAINES ÉCHÉANCES

### ÉCHANGEONS

Après la réunion d'information du 5 juin, nous allons vous contacter pour échanger avec vous **de juin à octobre**.

Ce sera par un entretien personnalisé par téléphone ou via un rendez-vous. Il permettra d'étudier votre production de déchets et de vous expliquer les services et les équipements proposés par le syndicat.

Lors de ce temps d'échange, vous pourrez poser vos questions.

L'objectif : cibler ensemble les bonnes solutions.

### DOTATION

Lors de ce temps d'échanges, vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour la remise de votre équipement de collecte sur votre lieu d'activité. Il sera planifié jusqu'au mois d'octobre.

Au-delà, vous aurez la possibilité de venir directement à l'agence de Civray sur rendez-vous retirer vos bacs.

## JE TRIE TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

### DANS LE SAC JAUNE

INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE SAC



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN CARTON BRIQUES ALIMENTAIRES



CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS



JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES



COURRIER, LIVRES, ENVELOPPES



UN DOUTE SUR LE TRI ?  
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MONTRI  
05 49 91 96 42 | ECOPOLE@SIMER86.FR  
WWW.SIMER86.FR

